

# Épreuve du bac : un blocus au lycée Lebrun

Des élèves du lycée Lebrun réclament plus de temps pour réviser l'épreuve de langue vivante. Hier, ils ont bloqué les portes du lycée jusqu'à ce qu'une délégation soit reçue par le proviseur.

## La mobilisation

Une épreuve du baccalauréat a mis le feu aux poudres dans les rangs des lycéennes et lycéens au lycée Lebrun. La pression est montée, un blocus de l'établissement s'est mis en place, hier, dès 7 h 30. « **Nous avons été mis au courant en fin de semaine dernière que les épreuves de langues, annulées en début d'année, doivent se dérouler jeudi prochain, le même jour que le bac blanc** », justifient plusieurs élèves.

Ils estiment la communication dans l'établissement « **déplorable** ». Ce délai « **trop court** » ne leur laisse pas suffisamment de temps pour réviser. Les élèves ne demandent pas à ce qu'elles soient annulées, « **mais qu'elles soient décalées de quelques semaines** ».

« On voudrait être entendus »

Tôt le matin, les tentatives de discussion ont été vaines. Le ton est monté. « **On voudrait être entendus. Le blocus est le seul moyen que l'on a trouvé. Ça continuera demain et les jours suivants jusqu'à ce que ce soit décalé** », annoncent-ils.

Face à ce blocage, François Anceau, le proviseur du lycée, ne comprend pas cette façon de réagir. « **Je veux bien comprendre que les élèves soient surpris, mais c'est la manière de le dire qui m'épate.** » Sa réaction face à ce conflit a été assez vive, il le reconnaît, « **parce que j'ai du mal à comprendre ce mode d'expression** ». Il estime que cette situation découle de « **beaucoup de confusion et d'échauffement** ».

Le responsable de l'établissement affirme qu'il « **n'a vu personne alors que son bureau est toujours ouvert** ». Il dément le fait que les épreuves soient prévues le même jour

que le bac blanc. Ce dernier doit en effet se dérouler le jeudi 31 mars alors que les épreuves de langues vivantes sont programmées une semaine plus tard, les mardi 5 et mercredi 6 avril.

Depuis la réforme du baccalauréat, cette épreuve de langue vivante est un entraînement évalué, en classe de première, à ce que les élèves auront à passer l'année suivante. La note obtenue rentre dans la moyenne du contrôle continu, certes, mais **« les notes de ce contrôle, en première et terminale, ne représentent que 10 % de la note globale »**. Et aucune n'est éliminatoire.

Une délégation d'élèves reçue par le proviseur

**« C'est vrai qu'une partie du bac se passe en contrôle continu et je pense que ça les met en stress. »** Mais après concertation avec les enseignants, ceux-ci ont confirmé **« qu'il n'y avait pas de révision à prévoir particulièrement »**.

En cours de matinée, la tension est retombée. Une délégation composée d'un représentant de chaque classe a été reçue par le proviseur pour discuter plus calmement. **« Je les ai écoutés et je leur ai dit que j'allais consulter les professeurs. Peut-être allons-nous reporter cette épreuve, je ne sais pas encore. »**

Marc ANDERSSON.



Le blocus s'est mis en place dès 7 h 30 le matin au lycée Lebrun à Coutances. Ouest-France